

## **Politiques concernant les clubs et les échanges, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016**

*Ceci est seulement un sommaire. Pour les politiques complètes, veuillez consulter le document joint : Politiques 2016 concernant les clubs et les échanges.*

Frais d'affiliation des clubs – Il n'y aura pas de changement à ces frais pour 2016. Veuillez noter que le Conseil d'administration réexaminera les frais d'affiliation des clubs pour 2017, à la prochaine réunion du conseil et vous en informera le 1<sup>er</sup> avril.

**Partenariat avec Homestay.com** - Ce partenariat fut analysé à la suite de l'annonce faite en mai. Puisque les hôtes de Homestay.com reçoivent un paiement pour leur hospitalité, il fut décidé que cette entente de partenariat serait considérée comme une alternative à un séjour à l'hôtel là où n'existe pas d'hospitalité FF. Pour la même raison, Homestay.com n'est pas considéré comme un complément à l'hospitalité FF, comme faisant partie du même échange, puisque cela créerait deux catégories d'hôtes et d'ambassadeurs, avec une implication inégale de la part des hôtes et moins de bénéfiques pour les ambassadeurs de l'échange. La politique Homestay.com s'oppose au mélange d'ambassadeurs hébergés par FF et d'ambassadeurs hébergés par Homestay.com lors d'un même échange, mais encourage l'utilisation de Homestay.com pour un groupe complet d'ambassadeurs durant le même échange, dans des situations indiquées dans la politique.

**Mêler les ambassadeurs nationaux et internationaux durant un même échange** – La popularité des échanges mondiaux a généré un bon mélange de participants nationaux et internationaux durant un même échange et de nombreuses questions surgissent sur les frais à appliquer. La politique est simple : les frais nationaux s'appliquent à des participants nationaux dans un échange national. Ceci signifie que les participants internationaux doivent payer les frais d'échange international normaux et les participants nationaux participant à un échange mondial dans leur propre pays doivent également payer les frais internationaux. Faire autrement résulterait au déplacement des échanges internationaux en faveur des échanges nationaux.

**Échanges nationaux** – Les échanges nationaux peuvent être planifiés entre deux clubs ou plus dans un pays après que tous leurs échanges internationaux réguliers ont été confirmés pour la prochaine année. Un échange national peut avoir lieu de 1 à 7 nuits avec le même club hôte. Les échanges multiclubs sont permis en autant que chaque composante ne dépasse pas 7 nuits. Des frais de 10 \$ US par nuit s'appliqueront à chaque nuit d'hospitalité, sans égard à la durée ou au lieu de l'échange pour les échanges nationaux. Les clubs doivent enregistrer la visite 90 jours avant l'échange. Voir la politique concernant la conformité.

**Visites interclubs dans l'Union européenne et dans l'espace Schengen** – Les accords de Schengen gèrent la libre circulation des citoyens dans cet espace spécialement indiqué dans certaines parties d'Europe comme si ces citoyens faisaient partie d'un seul pays (à cette fin seulement). Des 26 pays liés par les accords de Schengen, 22 font partie de l'Union européenne et les 4 autres font partie de l'Entente de libre-échange européen. Cette entente, unique au monde, est la raison de ce programme supplémentaire défini dans les politiques comme : Visites interclubs dans l'Union européenne et dans l'espace Schengen. Ces visites, contrairement aux échanges réguliers, sont plus courtes et exigent des frais de déplacement plus bas. Comme telles, elles sont limitées à 4 nuits et la visite d'un club à la fois. Ces visites de club sont considérées comme des activités supplémentaires et ne sont pas une alternative à des échanges internationaux réguliers et à des échanges nationaux dans le même pays. Nonobstant la distinction entre les visites nationales et celles faites dans l'Union européenne et dans l'espace Schengen, les frais exigés pour les deux catégories de visites seront maintenant établies également à 10 \$ US la nuit. Voir la politique au sujet de la conformité.

**Paiement par carte de crédit** - En 2015, les frais bancaires que FFI a payés pour les paiements par carte de crédit des divers frais ont dépassé le coût total du loyer annuel des bureaux de FFI à Atlanta. Ces frais sont insoutenables pour notre organisation sous pression et, tout comme cela se fait dans le monde du commerce, les utilisateurs de la carte de crédit doivent assumer des frais de commodité pour se servir de la carte. Des frais de traitement de 3 % s'appliqueront aux frais payés par carte de crédit en relation aux paiements pour les échanges, de même que pour les paiements concernant la participation aux conférences internationales de FFI. Cette nouvelle politique ne s'appliquera pas aux paiements par carte de crédit pour les dons au Legacy Fund ou pour les paiements de frais d'affiliation. Dans ces cas, FFI continuera à absorber les frais exigés par les banques pour l'utilisation de la carte de crédit.

**Comblent les places** – Cette initiative, mise de l'avant le 1<sup>er</sup> avril 2015 deviendra une politique le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Si un échange n'est pas rempli 100 jours avant le départ, l'échange doit être affiché dans le catalogue en ligne de FFI, bien que l'on conseille fortement que la publicité soit faite avant les 100 jours. Un échange complet est celui pour lequel le nombre d'ambassadeurs correspond à la capacité d'hébergement du club hôte. Pour les échanges multiclubs, la capacité du plus petit club déterminera la capacité totale d'hébergement. Tout échange de 25 ambassadeurs sera également considéré comme étant complet. On encourage les directeurs d'échange à établir les dates définitives et à confirmer les activités du programme tôt dans leur processus de planification et bien avant les 100 jours avant le départ. Le directeur d'échange (DE) du club qui voyage devrait demander cette publicité de l'échange sur le site Web aussitôt qu'il constate que le club ne peut remplir l'échange avec ses propres ambassadeurs. Les directeurs d'échanges externes sont invités à promouvoir dans leur région l'échange à venir et sont tout à fait libres de donner la priorité aux personnes de leur région qui font application, s'ils le désirent. Les échanges nationaux et intereuropéens sont exclus de cette politique.

VEUILLEZ NOTER : en plus de ces ajustements aux politiques, que Friendship Force International a récemment changé ses relations bancaires américaines, en passant de Wells Fargo à Bank of America. Vous, chef de file et membre, ne devriez voir *aucun changement* dans vos procédés ou services lorsque vous faites des paiements à FFI. Cependant, vous devez être en contact avec votre gestionnaire de programme pour les nouveaux numéros de routage et les codes SWIFT pour les virements par fil et les virements nationaux.

Les politiques 2016 concernant les clubs et les échanges sont des guides et des normes de FFI dans la poursuite de notre mission interculturelle dans le monde. Avec plus de 350 échanges ayant lieu chaque année, cet ensemble de directives nous permet d'organiser clairement nos processus et de nous assurer que les programmes de Friendship Force reflètent notre éthique et notre professionnalisme.

Si vous avez des questions concernant ces politiques, parlez au personnel du siège social, à vos directeurs de club, aux représentants régionaux ou aux membres du conseil international. Nous apprécions à sa juste valeur les efforts consentis par la grande communauté de Friendship Force et nous souhaitons à tous une année 2016 productive et pacifique.